

INSCRIVEZ-VOUS AU CHALLENGE MOBILITÉ !



La 2^{ème} édition du Challenge mobilité des employeurs et établissements de Cergy-Pontoise aura lieu le 1^{er} octobre. Elle est spécialement organisée pour les salariés de Cergy-Pontoise. Son objectif : promouvoir les modes alternatifs à la voiture individuelle et valoriser les bonnes pratiques de vos salariés.

Le 1^{er} octobre 2019, le challenge mobilité inter-établissements permettra de sensibiliser les salariés aux modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle. Il est ouvert et gratuit pour toutes les entreprises et structures publiques, mais aussi pour les étudiants des établissements d'enseignement supérieur qui souhaitent participer.

LES ENJEUX

Cet événement répond à des enjeux forts pour les employeurs, comme pour les salariés :

- Aborder ensemble les questions d'accessibilité au site et les alternatives possibles à la voiture solo
- Sensibiliser sur le coût social et environnemental de la voiture

- Prévenir et réduire le risque routier lié aux trajets Domicile/Travail
- Tester / expérimenter le temps d'une journée un mode alternatif
- Valoriser l'image de son établissement

UN ÉVÉNEMENT OUVERT À TOUS

Cette année, qu'un plan de mobilité ait été réalisé ou non dans votre entreprise ou votre établissement, le challenge est ouvert à tous. Le but : inciter un maximum de vos collaborateurs à venir au travail autrement que seul(e) dans sa voiture le 1^{er} octobre 2019.

L'établissement ayant le plus haut pourcentage de salariés venus autrement remportera le challenge dans sa catégorie (en fonction du nombre de salariés). Des Vélos à Assistance Électrique sont à gagner, à intégrer dans la flotte de véhicules de l'établissement ou à faire gagner à ses collaborateurs participants, au choix de l'établissement.

La communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise vous accompagne pour organiser facilement cet événement en interne : kit de communication téléchargeable en ligne, conseils, contacts, animations...

INSCRIPTIONS

Tous les établissements du territoire, quelle que soit leur taille, sont invités à s'inscrire au challenge sur le site www.challengemobilite-cergypontoise.fr

L'agglo vous accompagne !

Depuis 2014, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise accompagne les employeurs qui souhaitent agir pour une mobilité plus durable, que ce soit dans le cadre de plans de mobilité inter-employeurs (PMIE) coconstruits avec les entreprises à l'échelle des parcs d'activité, ou de plans de mobilité individuels.

BOÎTE À OUTILS

Liens utiles

[Inscriptions au challenge](#)

CONTACT

Emilie Lepicard

01 34 41 90 74

emilie.lepicard@cergyponoise.fr